NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
GENERALE

A/C.4/440
7 décembre 1959
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quatorzième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 41 b) de l'ordre du jour

AVENIR DU TERRITOIRE SOUS TUTELLE DU CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION DU ROYAUME-UNI

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES AUX PLEBISCITES SUR LE PLEBISCITE DANS LA PARTIE SEPTENTRIONALE DU TERRITOIRE

Mémorandum du Secrétaire général

1. Le Secrétaire général tient à appeler l'attention des membres de la Quatrième Commission sur trois communications relatives à l'avenir du Territoire sous tutelle du Cameroun sous administration du Royaume-Uni, qui soulèvent des questions précises au sujet du plébiscite qui a eu lieu dans la partie septentrionale du Territoire et des mesures à prendre ultérieurement compte tenu des résultats de ce plébiscite.

2. Ces communications ont été reçues après l'achèvement des opérations du plébiscite dans la partie septentrionale du Territoire et ont été ou sont actuellement distribuées sous les cotes T/PET.4/L.71, L.72 et L.73.

59-30401

10.